

Les pratiques historiographiques dans l'Algérie post-indépendante et leurs relations aux traditions historiographiques coloniale et nationaliste*

Hassan REMAOUN**

En Algérie les pratiques historiographiques ont été longtemps dominées, après l'indépendance du pays acquise en 1962, par la politique officielle «d'écriture et de Réécriture de l'histoire»¹. Nous tenterons ici d'étudier les objectifs visés par cette orientation et son impact sur la production des différentes institutions spécialisées et autres supports affrétés à la recherche en histoire. Il serait intéressant aussi d'aborder les relations qu'entretiennent ces pratiques aux traditions historiographiques antérieures à l'indépendance du pays, notamment celles coloniale et nationaliste, tout en restant attentifs aux contre-tendances qui ont pu marquer la société algérienne depuis notamment les changements politiques intervenus dans le pays après les Evénements d'Octobre 1988.

I. Les principaux supports de la pratique historiographique

Nous ne pouvons traiter du fonctionnement de la recherche historiographique sans faire un point quant aux supports institutionnels qui sont les siens. Nous nous intéresserons ici à la politique des archives nationales puis aux universités et centres de recherche et enfin à l'état des lieux concernant les revues spécialisées ou accordant un intérêt particulier à la discipline.

* Ce texte avait fait l'objet d'une communication au sein de l'atelier «Productions et pratiques historiographiques au Maghreb», organisé à l'occasion du Premier Congrès mondial des études sur le Moyen Orient et l'Afrique du Nord (WOCMES, Université de Mayence, 8-13 septembre 2002). Il a depuis lors fait l'objet d'une version développée publiée sous le titre de «L'intervention institutionnelle et son impact sur la pratique historiographique en Algérie : la politique "d'écriture et de Réécriture de l'histoire», tendances et contre-tendances" in *Insaniyat*, Revue algérienne d'anthropologie et de sciences sociales, n° 19-20, janvier-juin 2003, (Vol. VII, 1-2) ; pp 7-40.

** Faculté des Sciences Sociales de l'Université d'Oran, chercheur associé au Centre National Nationale de Recherche en Anthropologie Sociale et Culturelle (Oran).
Cent de Recherche en Anthropologie Sociale et Culturelle

¹ Ainad-Tabet, Redouane, alors directeur des Archives Nationales, expliquait en 1975 : «Selon la période, il y a écriture ou réécriture. Il faut écrire l'histoire de notre guerre de libération, mais revoir ce qui a été fait par les Gautier, Augustin Bernard, et même Gsell, Marçais ; ou Julien», cf. *Revue des Archives Nationales*, n° 3, vol. I, 1975.

1. La politique des archives nationales

La question des sources et des archives est essentielle à poser pour permettre le travail de l'historien. Leur préservation semble relever d'organismes tels la Bibliothèque Nationale, le Centre de Documentation Algérien, et surtout les Fonds des Archives Nationales. C'est ainsi que ce dernier, institué en juin 1971, s'est vu pourvoir dans les années 1980 d'un Centre National des Archives, édifice impressionnant et fonctionnel construit à Alger (en même temps que le nouveau siège de la Bibliothèque Nationale), et qui bénéficie d'annexes au niveau des 48 wilayate qui structurent administrativement le pays.

Des stages et séminaires périodiques sont organisés pour recycler le personnel chargé de l'archivage au niveau des différentes administrations, tandis qu'une formation spécifique est dispensée dans les instituts de bibliothéconomie des principales universités du pays.

Des relations ont même été établies avec des institutions chargées de la conservation des archives dans les pays étrangers et un «Colloque international sur les Archives concernant l'histoire de l'Algérie et conservées à l'étranger», a même pu se tenir à Alger (du 16 au 19 février 1998). Selon les organisateurs, «l'idéal serait en fait, grâce à ce colloque, de collecter des reproductions de fonds ou collections d'Archives, notamment les reproductions de Traités, Accords et Pactes internationaux signés par l'Algérie, des correspondances émanant des autorités algériennes des époques les plus lointaines, par exemple celle des dignitaires des Royaumes berbères du Moyen-âge musulman, des deys et des beys qui se sont succédés au niveau central et provincial durant la période moderne (XVI^e-XIX^e siècle), des chefs politiques et militaires de la Résistance algérienne à l'invasion coloniale, des dirigeants du Mouvement national (1919-1954), et de la Guerre de libération nationale, ainsi que des rapports et correspondances des représentations diplomatiques et des chancelleries étrangères accréditées en Algérie depuis le XV^e siècle»².

Il s'agirait en quelque sorte de déceler des traces attestant l'existence d'une continuité historique et étatique remontant au moins au Moyen-âge. On peut supposer par ailleurs que, si la période antique n'est pas explicitement signalée, c'est sans doute moins par souci de faire l'impasse sur le passé berbère, punique et romain et plus généralement de la période pré-islamique (puisque'il est fait référence aux royaumes berbères du Moyen Âge musulman), que par une prise en compte de la rareté des archives non encore traitées par l'historien et datant de l'antiquité. Ceci nous donne cependant un panorama des centres d'intérêts vers lesquels l'Etat veut orienter l'historiographie algérienne, mais nous y reviendrons.

² Cf. l'introduction au document de présentation du Colloque international sur les archives concernant l'histoire de l'Algérie et conservées à l'étranger. Le texte est signé par Bedjadja, Abdelkrim, directeur général des Archives Nationales, in, *Publication des Archives Nationales d'Algérie*, n° 8, 1998.

En tout état de cause, ce sont les archives datant de la période coloniale qui semblent constituer l'enjeu le plus important, autant pour des raisons de légitimation de l'Etat national (qui succède directement à l'ère coloniale), que par la quantité impressionnante des documents datant de cette période et retenus par l'Etat français.

2. Les universités et centres de recherche

La recherche historiographique est bien entendu présente au sein de l'institution universitaire. Il existe notamment des instituts d'histoire dans les principales universités du pays; c'est le cas notamment pour Alger, Oran et Constantine.

La recherche y est menée par des étudiants préparant des thèses de magister (3^e cycle) ou de doctorat, ainsi que par des enseignants-chercheurs intervenant dans des séminaires ou au sein d'équipes de recherche. L'intérêt pour tout ce qui a rapport au passé et à l'historiographie au sens large ne se cantonne cependant pas aux instituts d'histoire, mais touche aussi d'autres formations universitaires : archéologie, sciences politiques, droit et sciences économiques, sociologie, lettres, culture populaire (Tlemcen et Tizi-Ouzou), civilisation islamique (notamment dans le cadre de l'Université des Sciences Islamiques de Constantine), et même en administration (Ecole Nationale d'Administration).

Parmi les centres de recherche qui s'intéressent à la discipline, on peut citer pour Alger, le cas du Centre National des Etudes Historiques (C.N.E.H.) créé en 1971 et rattaché d'abord à la Présidence du Conseil, puis au Ministère de la Culture. Le C.N.E.H. va d'ailleurs en 1984 intégrer en son sein les missions du Centre de Recherches Anthropologiques, Préhistoriques et Ethnographiques (C.R.A.P.E., fondé en 1964, pour remplacer le C.A.R.A.P.E. qui avait été créé en 1955), puis céder la place en 1993 à un Centre National de Recherches Préhistoriques, Anthropologiques et Historiques (C.N.R.P.A.H.). En 1995, il a par ailleurs été institué un Centre National des Etudes et Recherches sur le Mouvement National et la Révolution du Premier Novembre 1954 (C.N.E.R.M.N.R. 54), dépendant du Ministère des Moudjahidine.

Paradoxalement le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, dont dépendent les universités et de nombreux centres de recherche, n'a sous sa tutelle aucun centre spécifiquement orienté vers la recherche historiographique. Certaines de ses institutions (en plus des universités) accordent cependant un intérêt à l'histoire, et c'est le cas pour le Centre de Recherche en Economie Appliquée et Développement (C.R.E.A.D.), et pour le Centre de Recherche en Anthropologie Sociale et Culturelle (C.R.A.S.C.). L'Office National de la Recherche scientifique (O.N.R.S.), dissous en 1984, à vocation pluridisciplinaire, s'était en son temps ouvert aussi à l'historiographie.

3. Les revues traitant de l'historiographie

Les revues éditées par des universités, centres de recherche ou autres institutions, associations et sociétés savantes, ont foisonné à certains moments en Algérie (et c'est le cas aussi ces deux ou trois dernières années), mais ce qui les caractérise en général, c'est l'irrégularité dans la périodicité sinon leur faible durée de vie³. Sur une vingtaine de revues historiographiques ou s'intéressant en partie à la discipline et parues entre les années 1960 et les années 1990, quelques unes seulement ont fait preuve d'une certaine continuité. On pourra citer notamment les cas de la *Revue d'Histoire et de Civilisation du Maghreb* éditée par la Société Historique Algérienne (13 Numéros parus entre 1966 et 1976), la *Revue des Archives Nationales* (10 numéros publiés entre 1973 e 1981), *Majallat Dirâsât Târikhiyya* (9 numéros publiés entre 1986 et 1995 par l'Institut d'Histoire de l'Université d'Alger), et enfin *Majallat al-Târikh* (25 numéros édités par le C.N.E.H. entre 1975 et 1992).

On pourra citer aussi comme périodiques s'intéressant à l'histoire, la *Revue des Sciences Juridiques, Economiques et Politiques* (*Revue Algérienne* ou R.A.S.J.E.P.), assez régulièrement publiée par la Faculté, puis l'Institut de Droit d'Alger et qui continue une tradition de publication de périodiques, remontant à 1877⁴, le *Bulletin d'Archéologie Algérienne* (une dizaine de numéros publiés par le Ministère de la Culture), la revue *Naqd* qui à ce jour a sorti un quinzaine de numéros (en 2002), la revue *Al-Asâla* éditée entre 1971 et 1981 par le Ministère des Affaires Religieuses, et en dehors d'Alger, la revue *Cirta* qui sortait épisodiquement (Université de Constantine), et *Insaniyat* éditée récemment par le C.R.A.S.C. (Oran) (16 numéros disponibles en juin 2002). Nous noterons enfin que si la centenaire *Revue Africaine* (publié depuis 1856 par la Société Historique Algérienne) a cessé de paraître à la veille de l'indépendance du pays, le *Bulletin de la Société de Géographie et d'Archéologie d'Oran* publié depuis 1878 a sorti des numéros jusqu'en 1988 tandis que la revue *Libyca*, datant de 1953, a vu sa publication continuée par le C.R.A.P.E., puis le C.N.E.H., jusqu'en 1986⁵.

II. Les tendances dominantes de la pratique historiographique

Le traitement des sommaires des différentes revues que nous avons citées, donne à penser que des changements importants interviennent à partir des années 1970 dans la pratique historiographique. Trois tendances ont pu être décelées :

³ La situation n'est à ce point de vue pas bien différente de celle que décrivait Djeghloul, Abdelkader, dans «Note sur les revues universitaires en sciences humaines et sociales», in, *Annuaire de l'Afrique du Nord*, 1982.

⁴ Cf. le répertoire des articles de toutes les revues publiées par l'Ecole puis Faculté et Institut de Droit d'Alger, entre 1877 et 1994, in *Revue Algérienne de Sciences Juridiques, Economiques et Politiques*, v. XXXII, n° 4, 1994.

⁵ Le catalogue général du C.N.R.P.A.H, édité en 1996 donne le sommaire de tous les numéros de *Libyca*, publiés entre 1953 et 1986.

- La première d'entre elles indique une incontestable avancée de la langue arabe qui devient dominante par rapport au français dans la production d'articles.

- La deuxième indique une nette progression du nombre des contributions traitant de la période coloniale, et qui finissent même par l'emporter par rapport au nombre d'articles ciblant la période médiévale et plus généralement tout le passé islamique (total des articles traitant du Moyen âge et de l'époque ottomane).

- La troisième et dernière tendance qui concerne en particulier cette période coloniale, indique enfin une progression évidente dans l'intérêt porté aux actions de résistance et de soulèvements armés contre la colonisation, ainsi que l'émergence en force de la rubrique portant sur la Guerre de libération (les deux thématiques totalisant la majorité des articles traitant de la période coloniale).

Ce mouvement s'opère au détriment des rubriques «sociétés et politique coloniale», ainsi que «Mouvement national» (qui pour l'essentiel s'intéresse à l'action des partis politiques), alors que les articles portant sur cette dernière thématique semblent eux-mêmes dominés par l'action de l'Islah (*`ulamâ* réformistes).

Si la première de ces tendances peut être liée à la progression de l'arabisation dans le système scolaire et universitaire, laquelle touche plus précocement l'histoire (et la philosophie !), la deuxième et la troisième tendances sont plus nettement marquées par des préoccupations de légitimation du politique.

1. La politique d'«Ecriture et de Réécriture de l'histoire»

La pratique historiographique mise en œuvre par l'Etat national aura pour objectif «l'Ecriture et la Réécriture de l'histoire nationale» que nous avons déjà abordée (dans l'introduction générale de l'article), et dont le mot d'ordre tend à devenir redondant dans les déclarations officielles. Ces deux opérations ont chacune sa fonction dans les efforts d'auto-légitimation entrepris par l'Etat national. La «Réécriture» a pour objectif de détecter dans les différentes périodes du passé (antérieures à la Guerre de libération), les traces d'une pérennité de la Nation algérienne, et ce, en rectifiant les falsifications censées avoir été opérées par l'histoire coloniale. L'«Ecriture» qui, elle, concerne la Guerre de libération apparaît cependant comme un lieu particulièrement sensible, au point de fonctionner dès les années 1970 comme une action prioritaire. En fait l'interprétation à donner au déroulement de la période révolutionnaire a un impact beaucoup plus direct sur les enjeux de pouvoir qui caractérisent, l'Etat indépendant, et cette phase est considérée comme un couronnement, en fait le terme consacré au sens téléologique et hégélien d'une histoire nationale désormais résumée et finalisée par cet événement majeur.

2. Le Mythe de la table rase et ses origines

Le mythe de la table rase⁶ vise à considérer le 1^{er} Novembre 1954 comme un commencement absolu dans le processus d'émergence de l'Etat indépendant, et ce, en niant ou dévalorisant tout ce qui avait été fait auparavant, dans le cadre notamment du Mouvement national. Il valorise par-là même la violence appréhendée comme seule «accoucheuse» de l'histoire contemporaine de l'Algérie, et implique tout au plus une sorte de pré ou protohistoire, caractérisée par les seuls actes de résistance et d'insurrections armées qui ont jalonné l'ère coloniale depuis 1830 et la tentative de l'Emir Abdelkader.

La prééminence du 1^{er} Novembre comme événement fondateur ne fait d'ailleurs aucun doute pour eux, et c'est le président Boumédiène qui déclarait le 8 mai 1974 (date anniversaire du 8 mai 1945) : «Cette génération (de 1954) n'a pas uniquement combattu le colonialisme, mais a eu l'insigne honneur de réaliser la victoire. C'est là où réside la différence entre nous et nos ancêtres»⁷.

La pré ou protohistoire de la Révolution, elle-même dominée par les figures de l'Emir Abdelkader, Cheikh el-Haddad, Mokrani, Bouamama et autres, ainsi remise à sa place, il ne reste qu'un seul mythe capable de rivaliser avec celui du 1^{er} Novembre 1954, c'est celui de l'émergence de l'Islam et de sa diffusion au Maghreb. Les héritiers (ou présentés comme tels) des *'ulamâ* réformistes, très présents dans la sphère éducative et culturelle, vont s'y engouffrer en s'alliant souvent avec des composantes de la coopération culturelle venue de l'Orient arabe, celles notamment férues de fondamentalisme islamique ou de nationalisme arabe. De même alors que toutes les autres sensibilités constitutives du Mouvement national, tendent à être marginalisées, au sein de la mémoire collective, ils parviennent à faire occuper par l'Islah et l'Association des *'Ulamâ*, l'espace d'avant 1954, apparaissant même dans des écrits très répandus, comme le chaînon obligatoire, en fait «la prothèse historiographique»⁸ pouvant relier le passé arabo-islamique à la Guerre de libération nationale.

En attendant sans doute des jours encore plus heureux, ils évitent de heurter de front le pouvoir politique, et de contester la primauté de la Guerre de libération nationale par rapport à toutes les autres phases de l'histoire nationale (pour ce qui est de la période contemporaine notamment) ; la valorisation de la phase révolutionnaire est par ailleurs, somme toute normale, au vu du processus de légitimation de l'Etat indépendant. Cette primauté doit cependant être mise en relation avec un certain nombre de facteurs, et remonte tout

⁶ C'est là une formulation que nous reprenons à Harbi, Mohammed, qui en plus du Mythe de la table rase, décèle dans l'approche dominante de la Guerre de libération l'existence de deux autres mythes : ceux d'un peuple «homogène» et «unanime», et enfin d'une Révolution faite par la paysannerie. Cf. de cet auteur, *1954. La Guerre commence en Algérie*, Bruxelles, Complexe, 1984.

⁷ Cf. le quotidien *El-Moudjahid* du 9 mai 1974, ainsi que *Majallat al-Târikh*, n° 1, 1974.

⁸ Formulation que nous empruntons à Gagnon, N., et Hamelin, J., *L'homme historien*, Québec, Edisem, 1979.

d'abord à la volonté des insurgés de la Toussaint, d'apparaître comme un groupe véritablement dirigeant, en se libérant de la tutelle des partis et personnalités pré-existants, en premier lieu Messali Hadj, qui jusqu'en 1954 apparaissait comme le véritable leader charismatique du Mouvement nationaliste, opérant ainsi une véritable «Révolte contre le père»⁹. Il faudra ajouter à cela l'impact des luttes menées durant la Guerre au sein du FLN pour la direction du Mouvement ou, après l'indépendance, celles qui avaient pour objet le contrôle du pouvoir politique¹⁰, ainsi que la nationalisation en 1971 des mines et surtout des hydrocarbures, qui allaient provoquer de nouvelles crises avec le cartel du pétrole et l'ancienne puissance coloniale.

La survalorisation de la figure du Moudjahid (combattant de la Guerre de libération), et l'usage souvent exagéré ou même abusif du titre et de la fonction doivent d'ailleurs être liés aussi à des enjeux de justice distributive, et qu'allaient désormais permettre les revenus provenant d'une rente pétrolière en pleine croissance.

3. L'historiographie dans le dispositif institutionnel

C'est à cette politique d'«Ecriture» de l'histoire que nous devons la mise sur pied d'un dispositif constitué entre autres par le C.N.E.H. et le Fonds des Archives Nationales (cf. ch. I), auquel il faudra ajouter le Musée du Djihad et quelques autres institutions. L'Organisation Nationale des Moudjahidine qui, avec le Ministère des Moudjahidine, gère toute l'activité orientée vers les combattants et leurs ayants droits, va, lors de ses différents congrès (notamment les IV^e et V^e, tenus en 1973 et 1978), se fixer la tâche «de mobiliser les moyens nécessaires pour écrire l'histoire de la Révolution algérienne». Une multitude de séminaires et rencontres vont désormais se tenir à l'échelle de tout le territoire national, et des milliers de témoignages vont être rassemblés et classés, tandis que la question de la récupération des archives retenues en France, est plus que jamais à l'ordre du jour.

Si des universitaires ont tendance à participer à ce mouvement d'ensemble, l'université comme institution semble pourtant traîner le pas. L'Etat va réagir à l'occasion du lancement du projet de Carte universitaire de 1982, en tentant de fermer les départements d'histoire existant dans les universités, et ce pour leur substituer un institut national unique dont le siège serait à Alger, (La même mesure était envisagée pour la philosophie). La résistance (ou force d'inertie ?) de la communauté universitaire fera capoter le projet.

En fait, de même que celle exercée sur la pratique historiographique, la pression idéologique exercée par l'Etat national sur l'université, date elle-même

⁹ Selon la remarque de Stora, Benjamin ; *Messali, Hadj*, Paris, Le Sycomore, 1982.

¹⁰ Sur ces luttes et leur impact politico-historiographies, cf. Harbi, Mohammed, *Le FLN. Mirage et réalité, des origines à la prise de pouvoir*, Paris, éd. Jeune Afrique, 1980 ; Stora, Benjamin, *La gangrène et l'oubli. La mémoire de la Guerre d'Algérie*, Paris, La Découverte, 1991 ; Manceron, Gilles, et Remaoun, Hassan, *D'une rive à l'autre. La Guerre d'Algérie de la mémoire à l'histoire*, Paris, Syros, 1993.

du début des années 1970, même si ce fut avec des résultats plus mitigés, et toutes les réformes du système universitaire qui vont s'ensuivre (celles notamment de 1971 et de 1982), vont pousser vers une restructuration-instrumentalisation du champ de ce qui fait office de savoir savant. Les sciences sociales en particulier, vont tendre à fonctionner selon deux paradigmes idéologico-institutionnels. Le premier dominé par l'économie regroupe des disciplines censées avoir pour finalité le développement, tel que pensé par les composantes technocratiques du pouvoir politique (on y retrouverait avec l'économie, la sociologie, la démographie, la psychologie du travail, le Droit positif, les langues étrangères...). Le second paradigme dominé par l'histoire est censé répondre aux préoccupations identitaires et de légitimation politique des factions populistes (il y aurait ici l'histoire, mais aussi la philosophie, la théologie, la langue arabe, le Droit d'inspiration religieuse, la psychologie «de l'éducation»...)¹¹.

Les changements politiques intervenus dans le pays à la fin des années 1980 et dans les années 1990 vont cependant perturber le fonctionnement de ce second paradigme. Nous y reviendrons cependant après avoir traité des relations entretenues entre la vision officielle de la pratique historiographique et les traditions coloniales et nationalistes en la matière.

III. La question de la légitimité historique

Pour citer Marc Ferro : «A travers les temps et les cultures domine le foyer de l'histoire institutionnelle, parce qu'elle incarne et légitime un régime par l'histoire que ce foyer produit»¹². En ce qui concerne l'Algérie contemporaine, la question de la légitimation s'est en fait posée dès la période coloniale.

1. Histoire coloniale et histoire nationale.

La colonisation a très tôt usé de l'histoire pour légitimer sa présence et son action en Algérie, et ce par le choix des périodes auxquelles elle s'intéressait et les questionnements-réponses qu'elle déployait¹³. C'est en réaction à son discours tel qu'élaboré par ce qu'il était convenu d'appeler l'Ecole d'Alger, que les Algériens vont se mettre à l'histoire nationale dans l'entre deux Guerres, soit en pleine maturation du Mouvement national sous sa forme moderne, et avec

¹¹ Nous avons eu l'occasion de traiter de cette question des paradigmes dans un certain nombre de contributions. Nous signalerons ici, celles publiées dans les ouvrages collectifs suivants : *Les sciences sociales aujourd'hui*, Alger, O.P.U, 1986 ; *Le Maghreb : Approche des mécanismes d'articulation*, Rabat, éd. Al-Kalam, 1991 ; *L'université aujourd'hui*, Oran, CRASC, 1998.

¹² Marc, Ferro, *L'histoire sous surveillance*, Paris, Calmann-Levy, 1985.

¹³ Il existe tout un ensemble de travaux sur la question. Nous en citerons quelques uns : Vatin, Jean-Claude, *L'Algérie politique. Histoire et société*, Paris, Presse de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, Paris, 1974 ; Lucas, Philippe, *L'Algérie des anthropologues*, Paris, Maspéro, 1975 ; Leimdorfer, Jean-François, *Discours académique et colonisation. Thèmes de recherche sur l'Algérie pendant la période coloniale*, Paris, Publisud, Paris, 1992 ; Soufi, Fouad, «Histoire et mémoire : l'historiographie coloniale», in, *Insaniyat*, n°3, hiver 1997.

notamment des islahistes tels que Moubarek El-Mili et Tewfik El Madani. Ces derniers vont tenter d'écrire une histoire qui tout en intégrant la totalité des périodes allant de l'Antiquité punico-berbère à l'époque contemporaine, vont privilégier l'ancrage moyen-oriental et le caractère arabo-musulman de l'Algérie, ceci en réaction à l'idéologie coloniale¹⁴. Cette dernière, on le sait, essayait de puiser des raisons à la présence française en mettant en valeur l'Antiquité romaine avec ses caractères latin et chrétien, et au détriment des périodes berbéro-arabe et ottomane présentées comme autant de «siècles obscurs» (E. F. Gautier), d'anarchie et de régression despotique. L'histoire nationaliste en langue arabe allait quant à elle, selon Mustapha Haddab, prendre la forme «d'une contre-idéologie dont la composante historique ne pouvait être efficace que si elle épousait la forme moderne d'écriture de l'histoire»¹⁵.

Les préoccupations d'histoire nationaliste ne demeureront cependant pas l'apanage des islahistes et des arabisants, puisque des historiens ayant milité dans le PPA-MLTD, puis le FLN, vont écrire en français à partir des années 1940 et 1950.

2. Du Mouvement national à l'Etat national : les années 1960

Parmi ces derniers historiens on pourra citer les noms de Mostefa Lacheraf, Mohammed-Cherif Sahli et Mahiedine Djender qui, avant comme après l'indépendance, mèneront le combat contre «la falsification» de l'histoire par l'Ecole coloniale, décriée par la Charte d'Alger¹⁶. Leurs approches, souvent influencées par la démarche marxisante, ne peuvent cependant être réduites à une simple commande du politique, et ils sont parfois d'abord édités en France¹⁷.

Par ailleurs l'historiographie française portant sur l'Algérie ne peut être en bloc assimilée au discours pro-colonialiste et des coopérants français historiens ou politologues continueront jusque dans les années 1970 à former des étudiants et à publier dans des revues telles la *RHCM* ou la *RASJEP*¹⁸.

¹⁴ El-Mili, M., a écrit *Târîkh al-jazâ'ir al-qadîm wa al-hadîth*, une histoire de l'Algérie qui va de l'antiquité aux débuts de la période El-Madani, Ottomane, T., a écrit notamment *Kitâb al-jazâ'ir*, «Le livre de l'Algérie» qui commence avec la préhistoire et finit avec les débuts de la période coloniale.

¹⁵ Cf. Haddab, Mustapha, «Histoire et modernité chez les réformistes algériens», in, *Connaissance du Maghreb*, Paris, CNRS, 1984.

¹⁶ La Charte d'Alger regroupe l'ensemble des résolutions adoptées par le congrès du FLN, tenu en avril 1964.

¹⁷ Parmi ces œuvres, Lacheraf, Mostefa, regroupe une série d'articles sous le titre, *L'Algérie. Nation et société*, Paris, Maspéro, 1965 ; Sahli, Mohammed-Cherif, *Décoloniser l'histoire*, Paris, Maspéro, 1965 ; Djender, Mahiedine, *Introduction à l'histoire de l'Algérie*, Alger, SNED, 1968.

¹⁸ En feuillant les articles de la *RHCM*, on pourra retrouver les signatures de Paul-Albert Février et Gabriel Camps pour ce qui est de l'histoire ancienne, Dufourcq Charles-Emmanuel, pour le Moyen-Âge, Ageron, Charles-Robert, Yaconno, Xavier ; ou Turin, Yvonne, pour la période coloniale. De même dans la *RASJEP*, nous avons par exemple des articles de Collot, Claude, Henry, Jean-Robert, Gallissot, René ; ou Vatin, Jean-Claude Vatin.

Le mouvement islahiste qui s'investit dans les institutions culturelles et éducatives va, quant à lui, tirer profit des débuts de la politique d'arabisation dans l'enseignement primaire et secondaire pour imprégner de ses conceptions identitaires et religieuses l'enseignement de l'histoire, en s'alliant de fait à la première vague de coopérants issus des pays du Moyen-Orient¹⁹.

En réalité, malgré l'instauration du parti unique, l'Etat indépendant ne s'est pas encore fondé les moyens institutionnels pour intervenir efficacement dans le domaine historiographique. Le mouvement d'ensemble est cependant marqué par des préoccupations d'histoire nationale, avec comme moments privilégiés les périodes islamiques (médiévale et ottomane) vues sous l'angle civilisationnel, ainsi que la période coloniale sous ses aspects socio-économique, culturel et politique.

Le «Mythe de la table rase», c'est à dire la négation-dévalorisation de toutes les luttes politiques menées avant 1954, n'a pas encore vraiment pris dans les années 1960. Le président Houari Boumédiène va cependant marquer son impatience en déclarant en mai 1968 : «Les écrits concernant la Révolution algérienne par les étrangers ne reflètent nullement la réalité de notre Révolution. Les intellectuels algériens n'ont pas joué le rôle attendu dans ce domaine»²⁰. Voilà qui préfigure de l'évolution dont nous avons eu à traiter pour les années 1970 et 1980.

3. D'une transition à l'autre : Les changements intervenus depuis 1988 (en guise de conclusion)

Les émeutes d'octobre 1988 allaient sonner le glas du système institutionnel tel qu'il fonctionnait dans le pays depuis 1962. La crise socio-économique qui se déclarait depuis l'effondrement en 1986 du cours des hydrocarbures, s'accompagnait en outre d'une crise des valeurs révélatrice de l'essoufflement idéologique du nationalisme sous sa version autoritaire et populiste.

Ceci aura des effets réels aussi bien sur la société que les institutions et notamment dans le domaine de tous ce qui est rapport au passé. Les revues et journaux algériens vont désormais foisonner d'articles non-conformistes, ainsi que d'interviews et analyses portant sur l'historiographie et l'enseignement de l'histoire, touchant jusqu'aux tabous qui pesaient sur des aspects de la Guerre de libération nationale. La libération de l'édition va de même permettre la republication de livres jusqu'ici parus à l'étranger (en France notamment), ainsi que l'impression d'un grand nombre d'ouvrages originaux (mémoires et travaux divers...) Une multitude d'associations et de fondations²¹ voient désormais le

¹⁹ Sur les effets de cette alliance, cf. notre article : «Ecole, histoire et enjeux institutionnels dans l'Algérie indépendante», in *Les Temps Modernes*, n° 580, janvier-février 1995, et aussi dans la livraison de la collection «Réflexions», intitulée *Elites et questions identitaires*, Alger, Ed. Casbah, 1997.

²⁰ Cité par Fattani, Ahmed, dans le quotidien *El-Moudjahid* du 1er novembre 1973.

²¹ Par exemple les Fondations Emir, Abdelkader, du 8 mai 1945, et plus récemment El Mokrani.

jour et s'intéressent à l'histoire en quête de référents identitaires et nouvelles sources de légitimation, mais puisant en quelque sorte dans «la même charte mythique»²². On y retrouve des tentatives pour chercher des ancrages dans un passé pré colonial toujours idyllique et qui peut se réclamer aussi bien du passé arabo-islamique que de l'ancestralité berbère. La référence à la période coloniale elle-même ne manque pas non plus, d'où l'intérêt porté aux mouvements sociaux et personnalités du XIX^e siècle (Emir Abdelkader et autres) mais aussi à ceux qui, au XX^e siècle, ont participé à animer le Mouvement national (Hadj Messali, Ferhat Abbas...) ou la Guerre de libération nationale (Abbane Ramdane, Mohammed Boudiaf ...). Au delà de ces mythes de substitution à l'idéologie officielle qui a longtemps prévalu, et des tendances perceptibles de replis identitaires très vivaces en temps de crise, il y a incontestablement un contexte nouveau porté par l'aspiration démocratique et une forte demande de pensée critique. Tout ceci ne manquera certainement pas dans l'avenir d'encourager l'émergence de regards originaux sur le passé et de nouvelles pratiques historiographiques.

²² En nous référant à Malinowski.